

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - 25 JANVIER 2022

Baromètre 2021 des énergies renouvelables électriques en France

Des retards que la France peine à combler

Malgré une année 2021 qui aura vu le raccordement de plus de 4GW de puissance électrique renouvelable supplémentaire, la France creuse son retard en matière de transition énergétique. Sur le terrain, il y a certains signaux positifs tout de même, puisque les modes de développement des projets impliquent de plus en plus les citoyens et les collectivités.

Avec l'accroissement du parc renouvelable électrique national de plus de 4 GW, 2021 s'affiche à première vue pour la France comme une très bonne année. Cependant, ce résultat est en trompe-l'œil car il n'est porté que par la seule filière photovoltaïque qui représente à elle seule plus de la moitié des nouvelles capacités raccordées. L'éolien, l'autre grande énergie de la transition électrique renouvelable, poursuit son développement suivant un rythme moyen de 1 GW annuel, soit un chiffre deux fois inférieur à ce que demande la trajectoire nécessaire pour respecter les objectifs de l'actuelle programmation pluriannuelle de l'énergie. Plus globalement, la France a manqué en 2020 son objectif de consommation de 27 % d'électricité renouvelable et ce niveau ne sera pas non plus atteint en 2021. Alors que tous les scénarios énergétiques publiés en fin d'année 2021 (notamment ceux de RTE et de l'Ademe) mettaient en avant la nécessité d'un développement à grande échelle des énergies renouvelables électriques à moyen et long terme, la France accentue son retard.

Au-delà de l'aspect comptable, le baromètre confirme l'observation faite depuis plusieurs années de l'investissement grandissant des collectivités et des citoyens dans la création, le financement ou le pilotage des projets. Opérations initiées et portées par des Sociétés d'économie mixte (SEM et SEML), communautés énergétiques citoyennes, autoconsommation collective, les formats d'organisation juridique, économique et de gouvernance sont de plus en plus variés et innovants pour permettre à l'ensemble des parties prenantes (citoyens, pouvoirs publics et acteurs privés) de porter conjointement les projets énergétiques sur les territoires.

Ces constats sont issus du douzième *Baromètre des énergies renouvelables électriques en France*. Sous la forme de fiches synthétiques, cette publication dresse un état complet des dynamiques de huit secteurs au cours des douze derniers mois.

Ouvrage en libre téléchargement : http://www.energies-renouvelables.org/observ-er/html/energie_renouvelable_france/ObservER-Barometre-EnR-Electrique-France-2021.pdf





Contacts presse :

Observ'ER : Hugo HAAS - hugo.haas@energies-renouvelables.org - 01 44 18 73 60

FNCCR : Alexandre ALLION - a.allion@fnccr.asso.fr - 06 26 41 64 91

Observ'ER

Organisme indépendant, Observ'ER suit et soutient le développement des énergies renouvelables en France et en Europe depuis 1980 au travers d'études multi secteurs et de la publication d'ouvrages et de magazines dédiés à l'actualité des filières renouvelables.

www.energies-renouvelables.org

FNCCR

Créée en 1934, la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) - Territoire d'énergie est une association regroupant plus de 800 collectivités territoriales et établissements publics de coopération, spécialisés dans les services publics d'électricité, de gaz, de chaleur et de froid, d'eau et d'assainissement, de communications numériques, de valorisation des déchets, que ces services soient délégués (en concession) ou gérés directement (en régie).

www.fnccr.fr

ADEME

L'Ademe est l'opérateur de l'État pour accompagner la transition écologique et énergétique du pays. Actrice du développement durable, elle participe à la mise en œuvre des politiques publiques en matière d'énergie et de protection de l'environnement. Elle intervient, depuis la recherche jusqu'à la diffusion de l'information dans les domaines de la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables, la lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores.

www.ademe.fr